

Revue de presse

Journal : La Liberté

Date : 02.02.2022

Le volet stratégique du Plan directeur régional a été présenté aux communes. Mise à l'enquête en 2023

La Broye intercantonale de demain



La zone industrielle Plein Sud, à Estavayer-le-Lac, est considérée comme une zone d'importance cantonale. Charly Rappo

« DELPHINE FRANCEY

Territoire » Après avoir été mis entre parenthèses pendant plusieurs années, les travaux du Plan directeur régional (PDR) de la Broye ont repris et avancent. Les 49 communes de la Communauté régionale de la Broye (Coreb) ont été conviées lundi soir à Moudon à une séance d'information consacrée à la stratégie, le premier volet mis en consultation l'année passée auprès des cantons de Fribourg et de Vaud ainsi que des communes concernées.

Le PDR définit la vision du développement territorial de la Broye intercantonale pour ces dix à quinze prochaines années. Le premier projet a commencé en 2004 avant d'être suspendu en 2012 en raison des révisions des plans directeurs fribourgeois et vaudois ainsi que de la modification de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Les travaux – menés par un groupe technique constitué de techniciens communaux et par un comité de pilotage re-

groupant le comité directeur de la Coreb et les chefs de service cantonaux de l'aménagement du territoire – ont été relancés dès 2018. «En raison de la configuration de la Broye avec ses enclaves, il nous semble absolument essentiel de disposer d'une vision stratégique globale pour assurer un développement cohérent», précise Pierre-André Arm, directeur de la Coreb. FOCUS sur ce vaste chantier, qui aborde divers thèmes et qui a suscité plusieurs questions de la part de l'assemblée.

Mobilité La région de la Broye souhaite par exemple renforcer le réseau ferroviaire et les lignes de bus, améliorer la connectivité des transports publics entre et vers les centres ainsi que le réseau routier en priorisant notamment les projets Valtraloc en cours dans des communes fribourgeoises. L'objectif est aussi de résoudre les problèmes de congestion du trafic comme à Payerne et à Estavayer-le-Lac, de développer des parkings d'échanges à l'horizon 2030 et les réseaux cyclables. Ce dernier



«Il est essentiel de disposer d'une vision stratégique globale»

Pierre-André Arm

point a suscité une question d'un élu qui a demandé si la Coreb allait demander des subventions cantonales pour faciliter le financement des pistes cyclables. «Il faudra en effet se mettre autour de la table pour préciser le financement. La Coreb est là pour soumettre des solutions. Ceci interviendra dans le volet opérationnel», a répondu Pierre-André Arm.

Zones d'activités Le but de la région est d'accueillir des entreprises à forte valeur ajoutée dans les zones stratégiques et cantonales, tout en permettant aux entreprises régionales de se développer. Comme le cahier des charges et la base légale sont différents entre Fribourg et Vaud, deux études distinctes ont été menées. Du côté fribourgeois, le potentiel de développement ou d'extension des zones d'activités est de 3,5 ha (sans prendre en compte les planifications de nouvelles zones). Le PDR considère comme zone d'importance cantonale Le Pâquier à Domdier, Plein Sud à Estavayer-le-Lac, les Vernettes et Agrico à

Saint-Aubin. Le secteur de Rose de la Broye, en tant que secteur stratégique, reste l'une des pièces maîtresses du renforcement du pôle économique autour d'Estavayer-le-Lac. Les zones d'importance régionale sont situées au Champ-de-la-Vigne à Estavayer-le-Lac, à Sévaz, Fétigny et Cousset.

Du côté vaudois, la Broye dispose, selon le scénario établi, de 67 ha de trop avec une densité d'emploi moyenne de 33 équivalents temps plein (ETP) par hectare. Contre 19 ETP en 2020. «Le chiffre de la densité d'emploi est haut, car la région a un fort potentiel. Le surdimensionnement n'est pas forcément égal à des exigences de dézonage. Il faudra se pencher sur les zones existantes et voir si elles sont bien placées, si elles ont du potentiel ou s'il faut changer d'affectation», a répondu le directeur de la Coreb à certains élus. La zone industrielle d'Avenches et l'Aéropôle à Payerne constituent des sites d'activités stratégiques. Des zones d'importance régionale se situent sur les communes de Payerne, de Corcelles-

près-Payerne, de Valbroye, de Lucens et de Moudon.

Calendrier La stratégie établie, il reste maintenant à attaquer le volet opérationnel. C'est-à-dire définir les mesures à mettre en place. On connaîtra à ce moment-là l'impact sur les communes. «Nous savons que nous n'allons pas pouvoir contenter tout le monde. Il faut penser région», estime Pierre-André Arm. L'avant-projet du PDR, qui comprendra la stratégie et l'opérationnel, devrait être déposé en août pour examen préalable auprès des cantons puis soumis en consultation publique pendant deux mois dès janvier 2023.

Lorsque tous les feux seront au vert, un rapport sera constitué et sera soumis du côté fribourgeois à l'assemblée d'Ascobroye (association de communes). Du côté vaudois, les exécutifs de chaque commune membre se prononceront sur le volet opérationnel et les législatifs voteront sur la stratégie. Le temps est compté, car le délai pour l'élaboration des PDR a été fixé par le canton de Fribourg à août 2023. »